La semaine syndicale

Frayssinet lance sa campagne en compagnie de Jacques Rouchaussé

Dans le cadre d'une réunion commerciale pour le lancement de sa nouvelle campagne 2014-2015, le Groupe Frayssinet a eu le plaisir d'accueillir Jacques Rouchaussé, président de la fédération



des Producteurs de Légumes de France, interlocuteur auprès des institutions gouvernementales et non gouvernementales. Devant les responsables de région Frayssinet, Jacques Rouchaussé a réalisé un état des lieux optimiste du marché du légume français, « les surfaces des cultures maraîchères vont augmenter », « regardons notre métier de manière différente en défendant une agriculture professionnelle, de qualité et durable ». Il a défendu avec beaucoup de clarté et de précision les productions légumières d'origine française en prenant pour exemple la fraise : « expliquons les différences pour comprendre ». Il a développé un argumentaire sur la thématique de la « valeur du produit » en évoquant les relations avec la grande distribution et en prenant pour exemple le stimulateur de croissance racinaire Osiryl (cf. Direct Légumes n°26). Les enjeux européens et transfrontaliers ont déclenché de nombreux échanges et interrogations, notamment par rapport à « l'harmonisation des contraintes et avantages entre pays européens ». Enfin, la rencontre avec les associations de consommateurs et le renforcement de la communication vers le consommateur ont été évoqués à plusieurs reprises. Légumes de France et Frayssinet sont partenaires au sein du Club Partenaires de Légumes de France pour la défense des intérêts des producteurs de légumes.

Médias - Qu'est-ce qu'un légume primeur ?

L'émission La Quotidienne sur France 5 a consacré mardi 21 mai un reportage aux légumes primeurs. Interviewé à cette occasion, Jean-Claude Guehennec a pu rappeler les caractéristiques de ces lé-



gumes, notamment en termes de précocité, de conservation et de travail nécessaire pour les produire. Suite à ce reportage, Valérie Durier (journaliste spécialiste des questions consommation de La Quotidienne) est revenue sur la perception du prix de ces légumes par les consommateurs qui les jugent « plus chers », en précisant que cette perception était accentuée par la présence de légumes d'importation sur les étals tout au long de l'année, qui donnent des prix de référence peu élevés en comparaison avec les légumes primeurs annonçant le début de saison en France.

Semaine Fraîch'attitude, comment y participer?

Pour participer à la semaine Fraîch'attitude, en tant que producteur de légumes, vous pouvez par



exemple: accueillir des visiteurs sur votre exploitation pour leur transmettre secrets de production et de récolte, intervenir dans les écoles de votre secteur pour parler de votre métier et de vos produits, soutenir ou participer à une action collective initiée par d'autres participants en prenant contact avec le diététicien de votre région (accéder à la liste des contacts par région ici)... Pour plus de renseignements sur la semaine Fraîch'attitude consultez le site internet d'Interfel en cliquant ici.

Rencontre avec la caisse centrale de la MSA

Jeudi 22 mai, Légumes de France a rencontré Madame Karine Nouvel, directrice des entreprises et partenariats associés. Une occasion de discuter des sujets d'actualité et des préoccupations des producteurs de légumes, notamment sur le compte pénibilité, la portabilité de la complémentaire santé (cf. Flash'entreprise p.5), la mise en place de la déclaration sociale nominative au 1^{er} janvier 2015 et les dispositifs d'aides de la MSA pour les entreprises en difficulté.

Lutte contre le tarsonème en fraise

Le tarsonème est un problème phytosanitaire majeur de la culture du fraisier. Cet acarien très contaminant s'attaque à l'ensemble des organes de la plante et atteint ses fonctions vitales. Les larves et adultes piquent les tissus cellulaires et injectent une salive toxique, provoquant des hampes florales courtes avec des fruits brunis déformés, des fleurs avortées et des feuilles crispées à pétioles courts. La détection de ces symptômes permet de signaler la présence du ravageur. L'acarien n'est pas détectable à l'œil nu, il nécessite une observation sous loupe à grossissement x 40.

Lorsque les symptômes sont marqués, les plants ne produisent plus de fruits commercialisables et dépérissent. Les conséquences économiques de cette impasse technique sont très lourdes pour les producteurs : plus de 60 000 €/ha de perte de chiffre d'affaires au niveau de la production et jusqu'à 160 000 €/ha pour l'élevage de trayplant (plants sur motte de terreau).

La recrudescence du ravageur depuis plus de cinq ans est notamment liée à l'interdiction de l'Endosulfan sans solution de remplacement.

Compte tenu de la situation d'urgence, Légumes de France et l'AOPn Fraise ont demandé, dans le cadre du dispositif « usages orphelins » (cf. *Direct Légumes n°20*), une AMM 120 jours d'une spécialité autorisée dans les états membres voisins.